

# Section des sciences pharmaceutiques

**BACHELOR EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES**

**Séance d'information aux étudiant-es de 2<sup>e</sup> année**

16 septembre 2024

Dr. Elisabeth Rivara-Minten

Prof. Serge Rudaz

**Nous vous souhaitons la bienvenue en 2<sup>ème</sup> année**



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

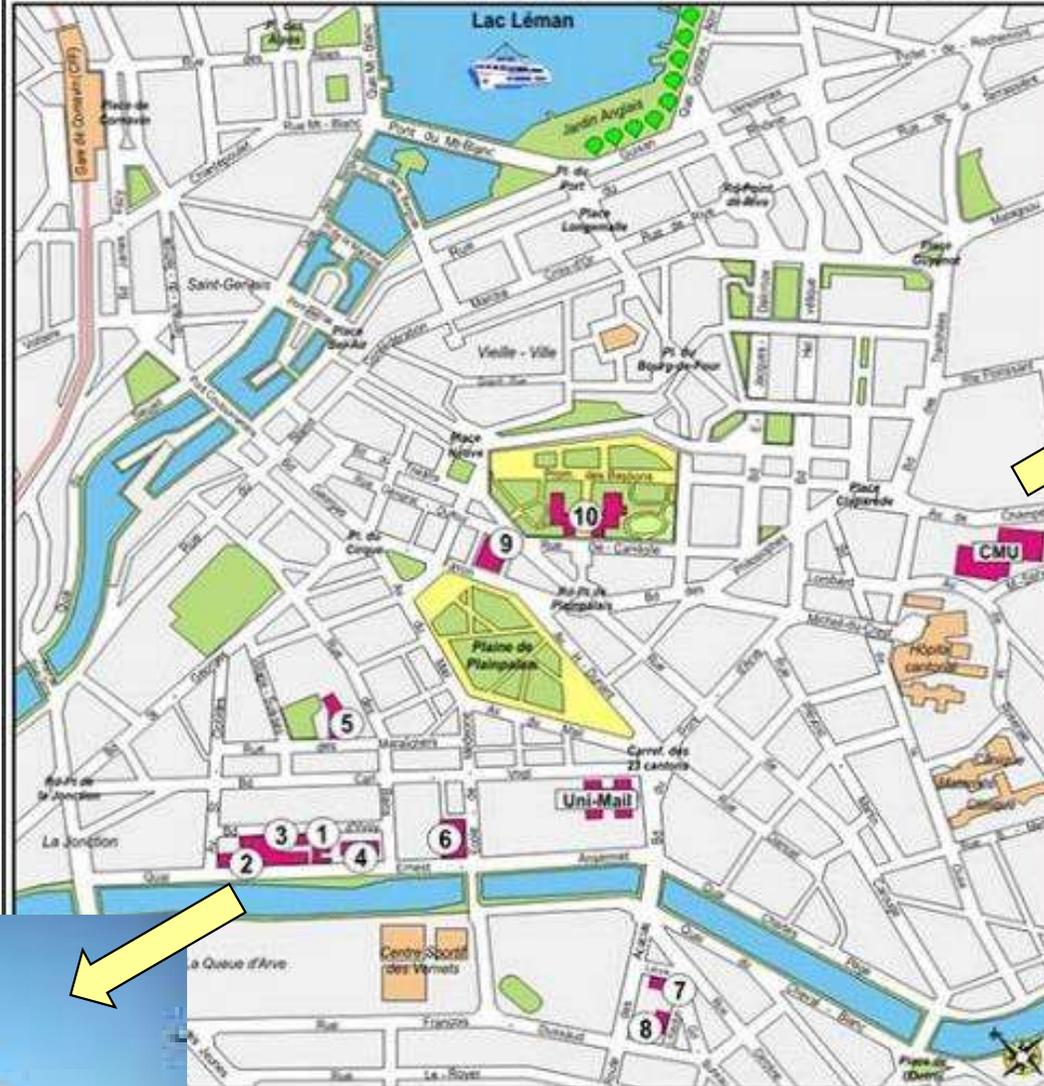
**FACULTÉ DES SCIENCES**  
Section des sciences  
pharmaceutiques



**ISPSO**  
INSTITUT DES SCIENCES  
PHARMACEUTIQUES  
DE SUISSE OCCIDENTALE



## Situation des principaux bâtiments concernant la Faculté des sciences



= 10 Min



= 19 Min



= 25 Min

30 Quai  
E.-Ansermet



Les enseignants attendent votre arrivée  
quand vous changez de site

**Auditoires - salles de cours au CMU**

**B01** CMU 190p *Albert Renold*

**B04.2222** 90p

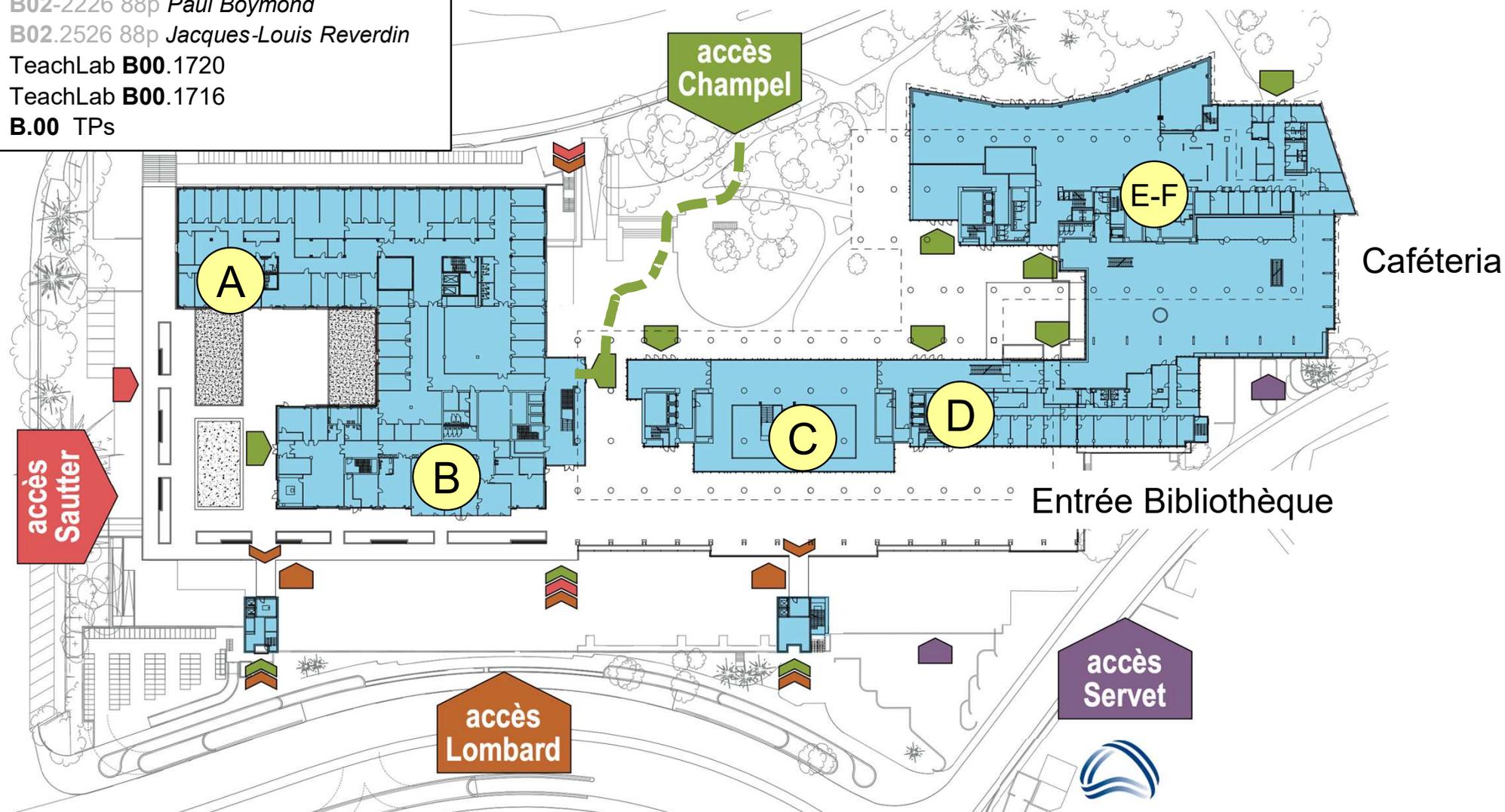
**B02-2226** 88p *Paul Boymond*

**B02.2526** 88p *Jacques-Louis Reverdin*

TeachLab **B00.1720**

TeachLab **B00.1716**

**B.00** TPs



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES**

Section des sciences  
pharmaceutiques



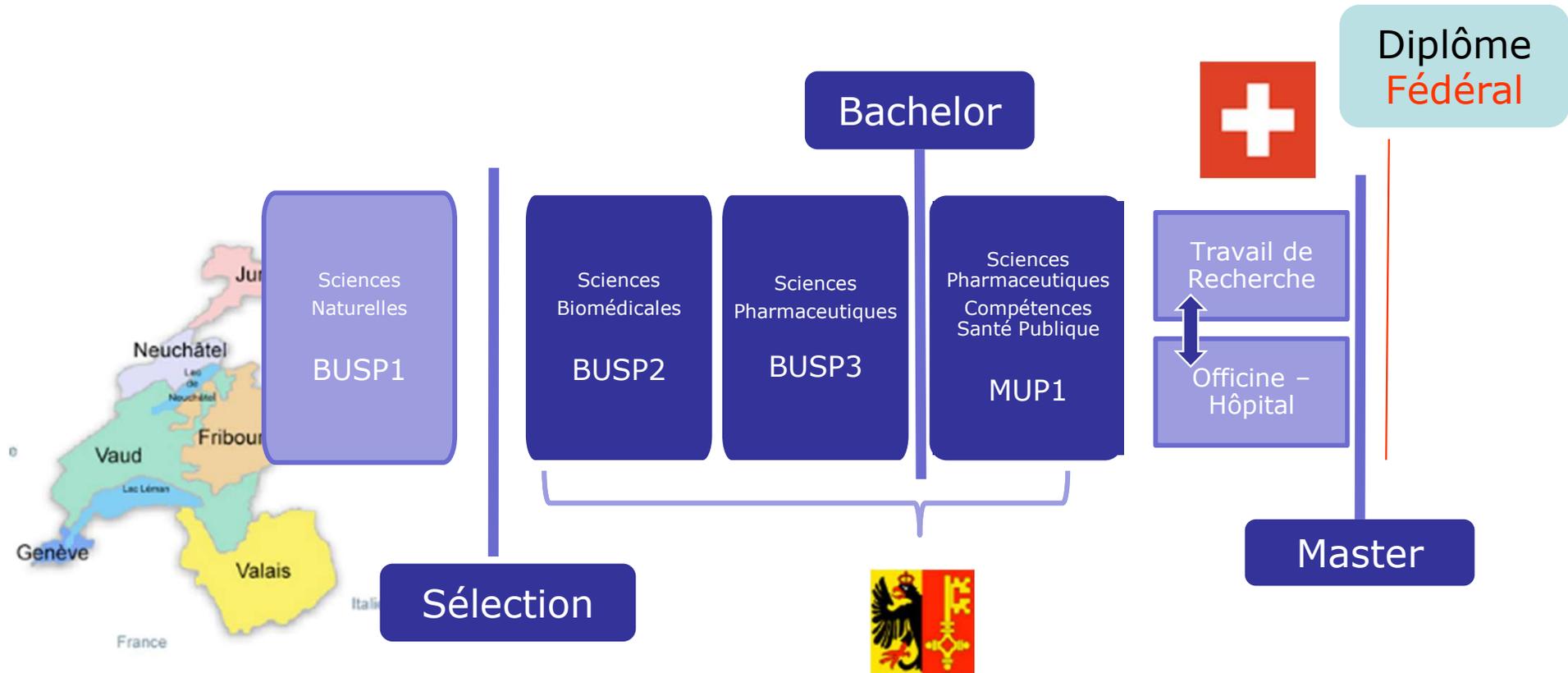
**LÉMAN EXPRESS**



**ISPSO**  
INSTITUT DES SCIENCES  
PHARMACEUTIQUES  
DE SUISSE OCCIDENTALE



# Cursus



Ne rentrent en 2<sup>e</sup> année de bachelor que les étudiant-e-s ayant validé leur 1<sup>e</sup> année.

# LPMéd : le cadre légal pour votre cursus

## Les personnes ayant terminé leurs études de pharmacie doivent:

- a. connaître et comprendre notamment les bases scientifiques et les dispositions légales concernant la **fabrication, la remise et la distribution de médicaments** et d'adjuvants pharmaceutiques, l'établissement de la documentation y relative ainsi que leur limitation;
- b. comprendre les **interactions entre les médicaments** et leur environnement;
- c. posséder des connaissances étendues sur le recours aux médicaments et aux dispositifs médicaux importants, ainsi que sur leurs effets, leur utilisation et leurs risques;
- d. connaître les thérapies non médicamenteuses les plus importantes pour l'être humain et l'animal;
- e. **être en mesure de donner des conseils pharmaceutiques** aux membres d'autres professions de la santé et contribuer avec ces derniers à conseiller les patient-e-s sur les questions de santé;
- f. **contribuer à la promotion et au maintien de la santé ainsi qu'à la prévention des maladies**;
- g. respecter la dignité et l'autonomie des personnes concernées, connaître les principes de base de l'éthique, être familiarisées avec les différents problèmes éthiques qui se posent en médecine, particulièrement dans la thérapie médicamenteuse, et se laisser guider, dans leurs activités professionnelle et scientifique, par des principes éthiques visant le bien des êtres Humains.

Les personnes ayant terminé leurs études de pharmacie se profilent aussi dans les mondes du développement de médicaments ou du réglementaire.



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES  
Section des sciences  
pharmaceutiques



# L'excellence

La Section des sciences pharmaceutiques attire de plus en plus d'étudiants car elle fait partie des meilleures écoles de pharmacie au niveau mondial.

Le-la pharmacien-ne avec ses multiples métiers est un acteur incontournable du domaine de la santé dont le rôle est en constante mutation. C'est un décideur dans un réseau interdisciplinaire de gestion de soins.



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES**  
Section des sciences  
pharmaceutiques



**ISPSO**

INSTITUT DES SCIENCES  
PHARMACEUTIQUES  
DE SUISSE OCCIDENTALE

# La recette pour réussir

- L'envie d'apprendre.
- Un engagement important, la présence.
- Une volonté de donner le meilleur de soi, d'être toujours à la recherche de l'excellence.
- Une volonté de prendre des responsabilités.
- La gestion du stress et de soi-même.
- L'utilisation des ressources mises à disposition.



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES  
Section des sciences  
pharmaceutiques



ISPSO  
INSTITUT DES SCIENCES  
PHARMACEUTIQUES  
DE SUISSE OCCIDENTALE



LE SPORT EST UN PLUS  
POUR...

- > **Mon parcours universitaire**
- > **Mon avenir professionnel**
- > **Mon bien-être**
- > **Ils-elles témoignent**
- > **Prix Walthard**



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES**  
Section des sciences  
pharmaceutiques



## MA SANTÉ, MON ÉQUILIBRE

Bien dans mon corps, bien dans ma tête et bien avec les autres

> **Bien dans mon corps**

> **Bien dans ma tête**

> **Bien avec les autres**

> **Etudier sans obstacles (handicaps & besoins spécifiques)**

### Ateliers UNIGE

- **Sophrologie** : exercices de **respiration** et relaxation ; recommandé lors de difficultés à s'endormir, ou face au stress engendré par les examens.
- **Gestion du stress** : recommandé lorsque le stress devient un **frein aux études** ; permet d'identifier son stress et d'acquérir des stratégies pour le gérer (par des méthodes de relaxation, respiration).
- **Mindfulness Yoga** : techniques de **relaxation** combinant le yoga et la pleine conscience ; permet d'être plus efficace et productif, d'apprendre à relativiser.
- **Affirmation de soi** : recommandé pour les personnes **timides** ; permet d'apprendre à s'affirmer et gagner confiance en soi via différents exercices.

<https://www.unige.ch/dife/sante-social/>

Notre conseillère académique:

**Elisabeth Rivara-Minten**

Réception sur rendez-vous pris par e-mail exclusivement.  
[conseil-etu-pharm@unige.ch](mailto:conseil-etu-pharm@unige.ch)

**Commission Égalité et Diversité à la Faculté des sciences**

→ Patrycja Nowak-Sliwinska // Olivier Jordan



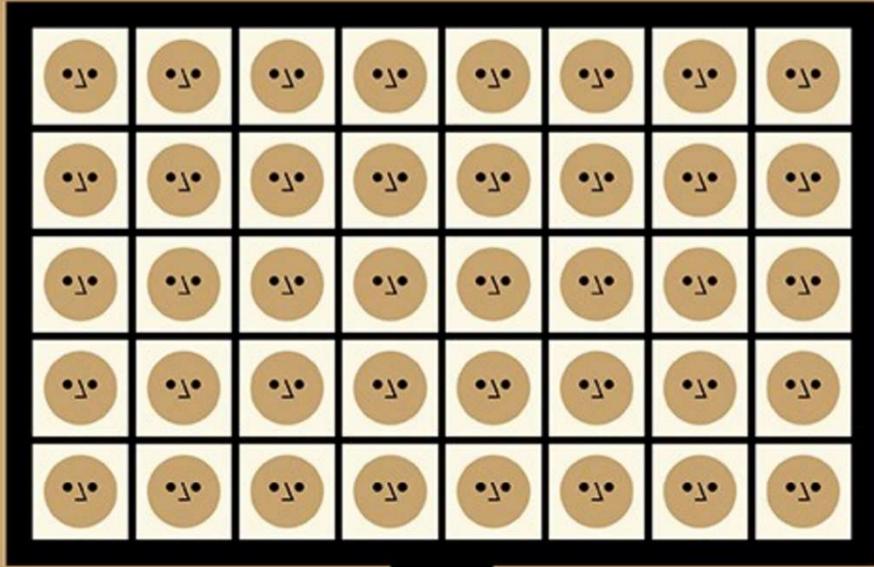
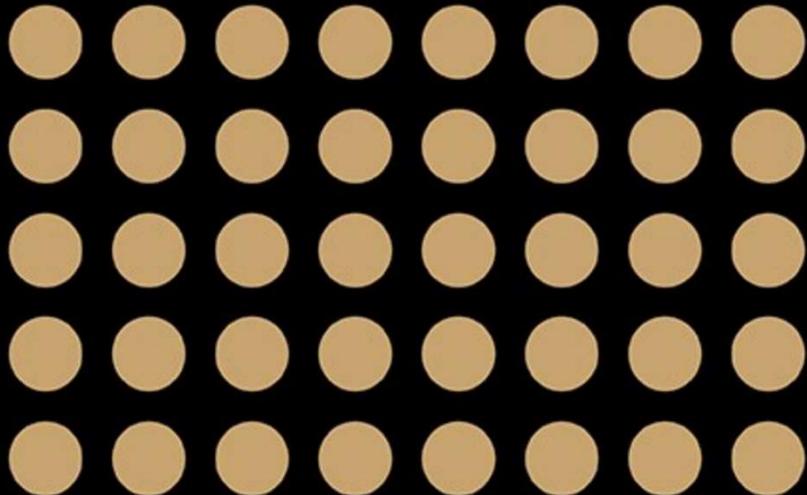
**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES**  
Section des sciences  
pharmaceutiques



**ISPSO**  
INSTITUT DES SCIENCES  
PHARMACEUTIQUES  
DE SUISSE OCCIDENTALE

# 2024



# Présence aux cours

Attention, la présence est obligatoire aux Travaux pratiques (TPs) et travaux dirigés (TDs). Ceux-ci sont évalués soit par notes, soit par attestation. La non-réussite des TPs (selon le règlement d'application correspondant) peut entraîner le redoublement.

La présence et la participation active aux cours sont des éléments majeurs dans la réussite de vos études. Ce qui est dit au cours est partie intégrante de la matière enseignée. Interaction avec vos professeur-es importante.



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES  
Section des sciences  
pharmaceutiques



ISPSO

INSTITUT DES SCIENCES  
PHARMACEUTIQUES  
DE SUISSE OCCIDENTALE

# Charte de l'enseignement

- Par défaut, les cours en Section des Sciences Pharmaceutiques (à l'exception des TDs) sont enregistrés. Néanmoins, pour des raisons pédagogiques ou autre, chaque enseignant-e est libre de décider qu'un ou plusieurs de ses enseignements ne soient pas enregistrés.
- Les cours s'adressent aux étudiant-es qui sont dans l'auditoire et la même qualité ne peut être assurée dans les enregistrements.
- Une participation aux cours en présentiel permet des interactions entre étudiant-es et avec les enseignant-es, ce qui contribue à un meilleur apprentissage et apporte des bénéfices sociaux.
- Des clarifications directes sont possibles lors des interactions au sein de l'auditoire.
- Les enregistrements devraient être utilisés uniquement comme complément lorsque certains aspects du cours n'ont pas bien été compris ou lorsqu'une absence au cours est inévitable.
- Les enregistrements sont disponibles exclusivement pendant l'année académique concernée par l'enseignement. Dès la session de rattrapage achevée, ceux-ci ne sont plus accessibles.

# Les Secrétariats d'étudiants : qui s'occupe de quoi ?

- En Faculté des sciences (SCII)
  - Gestion des **examens**: Planification / Affichage horaire et lieu / Inscription
  - Récolte des résultats et diffusion des relevés de note
  - Traitement des réclamations concernant les résultats
  - Dépôt des certificats médicaux pour les sessions d'examens
- En Section des sciences pharmaceutiques (CMU) :
  - Récolte des attestations de stage d'initiation et période d'assistantat
  - Dépôt des certificats médicaux pour les TPs
  - Traitement de diverses requêtes déposées sur la boîte mail [secetu-pharm@unige.ch](mailto:secetu-pharm@unige.ch)
  - Lettre de report du service militaire.
  - Attestations d'études



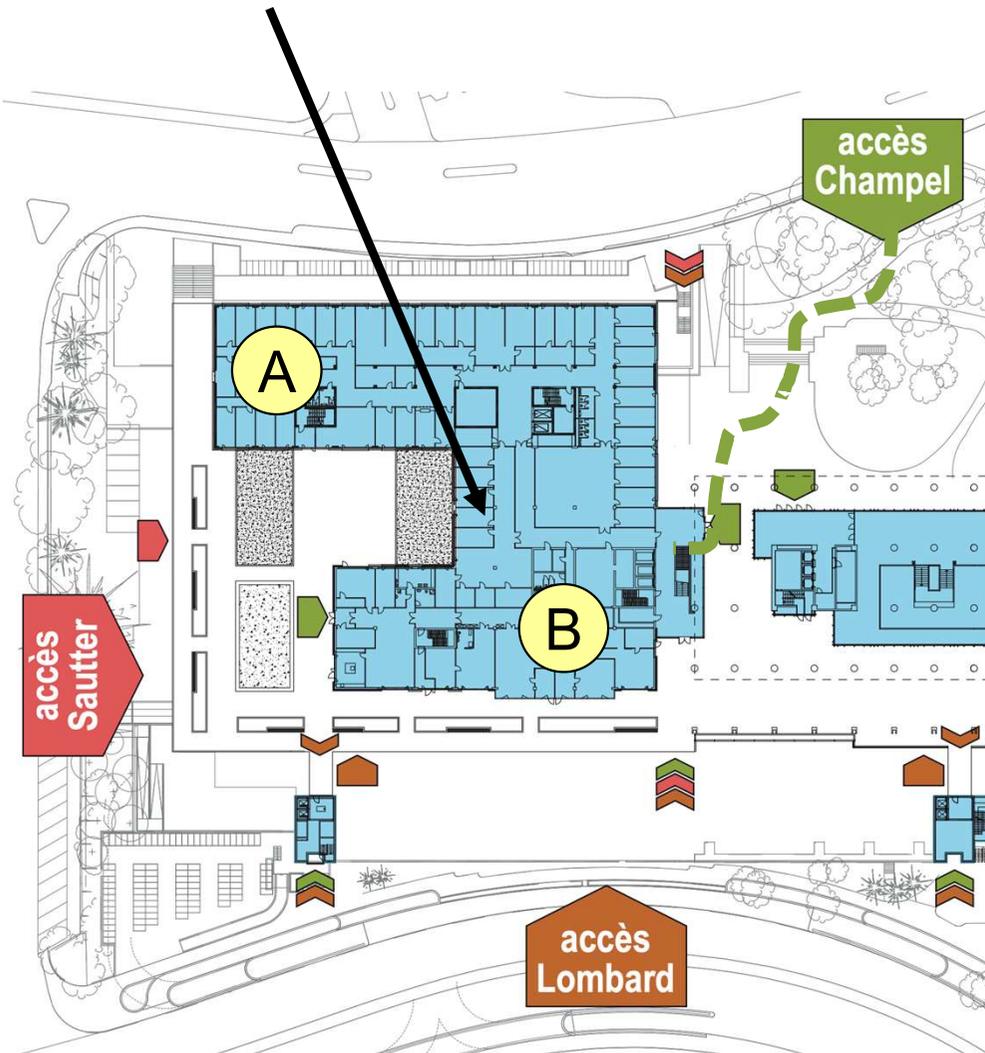
**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES**  
Section des sciences  
pharmaceutiques



**ISPSO**  
INSTITUT DES SCIENCES  
PHARMACEUTIQUES  
DE SUISSE OCCIDENTALE

# Secrétariat étudiant ISPSO n°B03.2018.a, 3<sup>ème</sup> étage



Responsable: Elena Onate  
Secrétariat : Tania Seguin  
Elisa Masson  
Fiona Sanmartin,

+41 22 379 60 11

+41 22 379 65 91

[secetu.pharm@unige.ch](mailto:secetu.pharm@unige.ch)

Réception:  
voir horaire sur le site web



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES  
Section des sciences  
pharmaceutiques



ISPSO  
INSTITUT DES SCIENCES  
PHARMACEUTIQUES  
DE SUISSE OCCIDENTALE

# Informations Pratiques



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES**  
Section des sciences  
pharmaceutiques



**ISPSO**  
INSTITUT DES SCIENCES  
PHARMACEUTIQUES  
DE SUISSE OCCIDENTALE

# Liste SYMPA

## aux étudiant-es de la 2ème année Bachelor



### Pourquoi s'abonner ?

Il s'agit d'un canal de communication officiel pour recevoir toutes les informations importantes de l'ISPSO pour envoyer des messages aux étudiant-es.

### Procédure d'abonnement :

1. Connectez-vous sur le [site web des listes d'envoi Sympa](#).
2. Sélectionnez la liste d'envoi pour les étudiant-es de 1<sup>ère</sup> année de Bachelor en sciences pharmaceutiques
3. 2ème année Bachelor : [busp2\\_24-25@listes.unige.ch](mailto:busp2_24-25@listes.unige.ch)
4. Cliquez sur « S'abonner », entrez votre adresse [email@etu.unige](mailto:email@etu.unige) et votre nom, puis validez votre inscription

### Remarques :

- Accès au site Sympa : Seulement via le réseau de l'université ou un VPN
- Etudiants employés : Abonnez-vous automatiquement avec l'adresse @unige.ch. Pour s'abonner avec l'adresse étudiant-e (@etu.unige.ch) envoyez un email au système Sympa contenant une ligne de commande d'abonnement
- Instructions détaillées : Disponibles sur la page d'aide du site [Sympa](#).

# Nos voies d'interactions ...

- **Toutes les communications importantes** sont transmises via:
  - Le site Web de la Section: <https://ispso.unige.ch/ispso/>
    - Y figurent également toutes les informations concernant les règlements, les plans d'étude, les programmes des cours, **le guide de l'étudiant en version PDF**
  - Le site de documentation en ligne Moodle
    - (<https://moodle.unige.ch>) destiné principalement au matériel de cours.
- **Le courrier électronique:**
  - Consultez très régulièrement vos e-mails **(uniquement à l'adresse attribuée par l'UniGe) !**
  - Notez que vos email personnels UNIGE ([prenom.nom@etu.unige.ch](mailto:prenom.nom@etu.unige.ch)) seront traités **mais pas vos emails envoyés d'une adresse privée.**
- **Votre environnement Web dès aujourd'hui :**
  - Des favoris de navigation professionnels
    - P.ex.: sites de l'ISPSO, de la Faculté, de l'UniGe.
  - Un e-mail institutionnel (votre compte UniGe).
  - Navigation quotidienne Web liée à vos études.



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES**  
Section des sciences  
pharmaceutiques



**ISPSO**  
INSTITUT DES SCIENCES  
PHARMACEUTIQUES  
DE SUISSE OCCIDENTALE

# Site web: Etudes - Bachelor en sciences pharmaceutiques

<https://ispso.unige.ch/ispso/contents/etudes/bachelor.php>

The screenshot displays the website for the Bachelor in Pharmaceutical Sciences at the University of Geneva. The page is titled 'Bachelor en sciences pharmaceutiques' and features a navigation menu with options like 'Accueil', 'Les études', and 'Bachelor'. Below the title, there are three tabs for the first, second, and third years of the program. The first year section is expanded, showing a description of the program and a list of courses.

**Bachelor en sciences pharmaceutiques**

Le baccalauréat universitaire en sciences pharmaceutiques permet d'accéder à la maîtrise universitaire en pharmacie interuniversitaire et elle comprend également un stage de 4 sem d'officine.

**Bachelor en sciences pharmaceutiques 1<sup>re</sup> année.**

La première année dans l'Alma Mater permet une mise à niveau et la consolidation des connaissances de base. Les branches enseignées, issues des sciences fondamentales vont de la biologie à la physique, en passant par la chimie. Des cours plus spécifiques, comme l'introduction aux sciences pharmaceutiques sont également proposés. Dès la première année, un accent particulier est donné au niveau des heures de travaux pratiques (TP). Le programme de la première année en sciences pharmaceutiques est enseigné dans les universités de Lausanne, Neuchâtel et Genève et est coordonné avec la suite du cursus de l'ISPSO.

**Les cours**

Accès	Code	Cours	Enseignant responsable	Heures (cours)	Heures (autre)	Crédits ECTS	Détails
Dispensé par: Section des sciences pharmaceutiques							
	11H20	Sciences pharmaceutiques I	Olivier Bugnon	84		6	
	11H20	Sciences pharmaceutiques II	Eric Allemann	84		6	
<input checked="" type="checkbox"/>	11H12	Introduction à l'informatique: travaux pratiques	Norbert Lange		28	1	

# Site web: Espace étudiant-es

<https://ispso.unige.ch/ispso/contents/enseignement/espace-etudiants.php>

UNIGE - Institut des Sciences Pharmaceutiques

Section des Sciences Pharmaceutiques

L'ISPSO - Profession pharmacien - Les études - L'enseignement - La recherche - Contacts - Informations

Accueil / L'enseignement / Espace Etudiants

### Espace Etudiants

Canal d'informations du Secrétariat Etudiant

Le secrétariat étudiant vous accueille tous les jours de 10h00 à 12h00 au bâtiment CMU bureau B03.2018, 3ème étage.

#### Vos informations

- Etudier en Sciences Pharmaceutiques 2019-2020
- Dates importantes 2019-2020
- Horaires des cours 2019-2020
- Règlements en vigueur
- Formulaire remboursement frais déplacement 2019-2020

UNIGE - Institut des Sciences Pharmaceutiques

Section des Sciences Pharmaceutiques

L'ISPSO - Profession pharmacien - Les études - L'enseignement - La recherche - Contacts - Informations

Accueil / L'enseignement / Horaires des cours

### Horaires des cours

ISPSO - Année académique 2021-2022

	Horaires en ligne	Abonnements
<b>Bachelor</b>		
1 <sup>re</sup> année Bachelor		Apple / Microsoft / Google
2 <sup>e</sup> année Bachelor		Apple / Microsoft / Google
3 <sup>e</sup> année Bachelor		Apple / Microsoft / Google
<b>Master</b>		
1 <sup>re</sup> année Master		Apple / Microsoft / Google
2 <sup>e</sup> année Master		
<b>Master en sciences biomédicales</b>		
1 <sup>re</sup> année Master en sciences biomédicales		Apple / Microsoft / Google
2 <sup>e</sup> année Master en sciences biomédicales		Apple / Microsoft / Google
<b>Programme doctoral</b>		
Programme doctoral		

# Grille horaires BSP1 – Semaine 1

Sem. 38	lun. 20/09	mar. 21/09	mer. 22/09	jeu. 23/09	ven. 24/09
07 h					
08 h					
09 h	8:30 - 12:00 - Rentrée académique CMU - C400 (Auditoire Champendat)	8:15 - 9:00 - Cours à distance 11C103	8:15 - 10:00 - 11C103 Chimie organique	8:15 - 10:00 - 11M000EX Mathématiques générales: exercices	
10 h		9:15 - 10:00 - 11C103 Chimie organique			
11 h		10:15 - 12:00 - 11H010 Sciences pharmaceutiques I	10:15 - 12:00 - 11C101 Chimie générale	10:15 - 12:00 - 11M000 Mathématiques générales	
12 h					
13 h	13:15 - 16:00 - 11P095 Physique générale pour pharmaciens Grand auditoire école de physique	13:15 - 14:00 - Cours à distance	13:15 - 15:00 - 11H912 Introduction à l'informatique: travaux pratiques CMU - 806.1716 (TeachLab)		
14 h		14:15 - 16:00 - 11C003X2 BIOCHIMIE I		14:15 - 18:00 - 11H010 Sciences pharmaceutiques I	
15 h			15:15 - 17:00 - 14B015 Botanique systématique et pharmaceutique SCIII - 15081		
16 h					



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

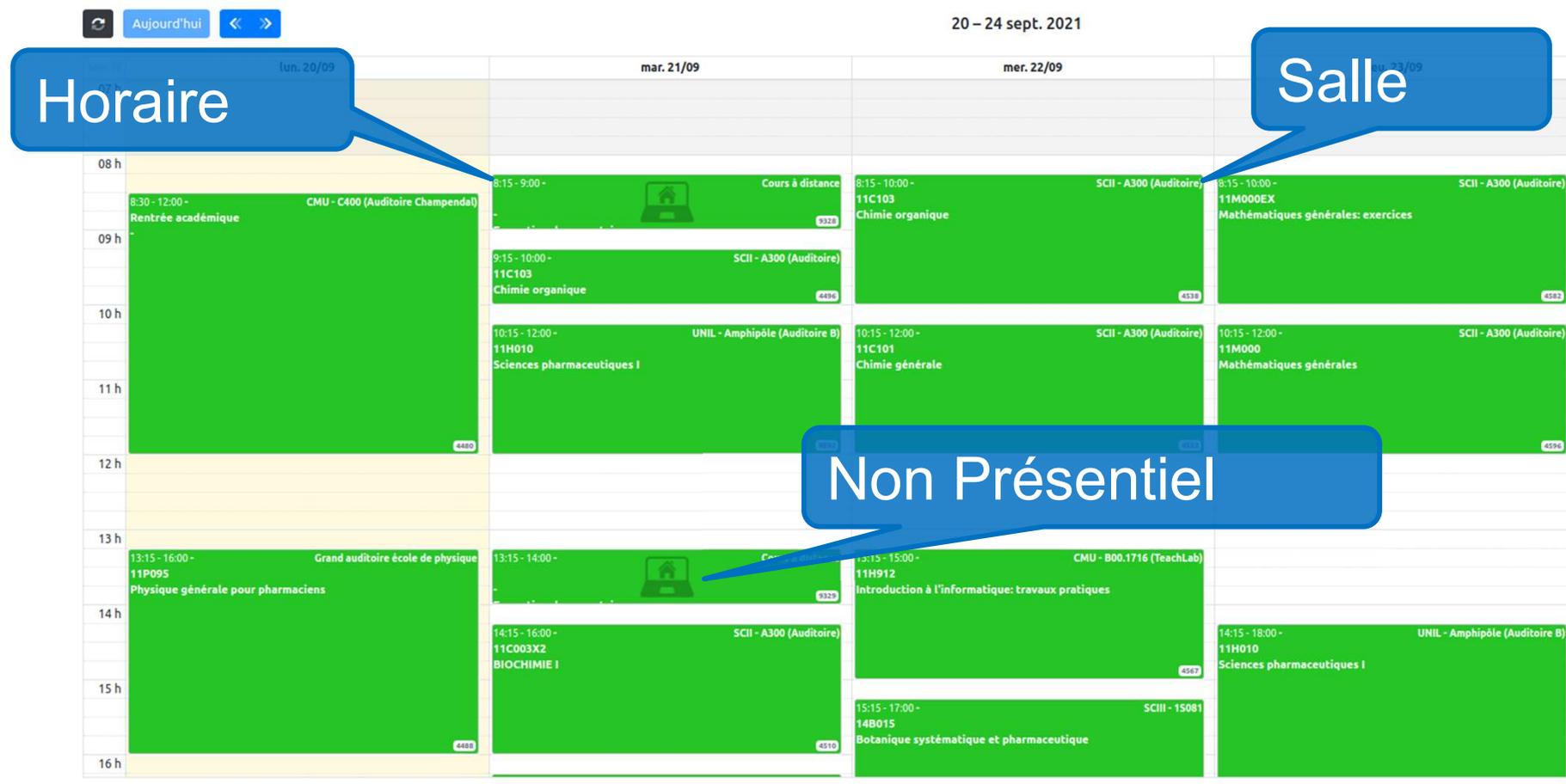
**FACULTÉ DES SCIENCES**  
Section des sciences  
pharmaceutiques



# Calendrier

Veillez toujours vous référer à l'horaire en ligne

<https://ispso.unige.ch/horaires>

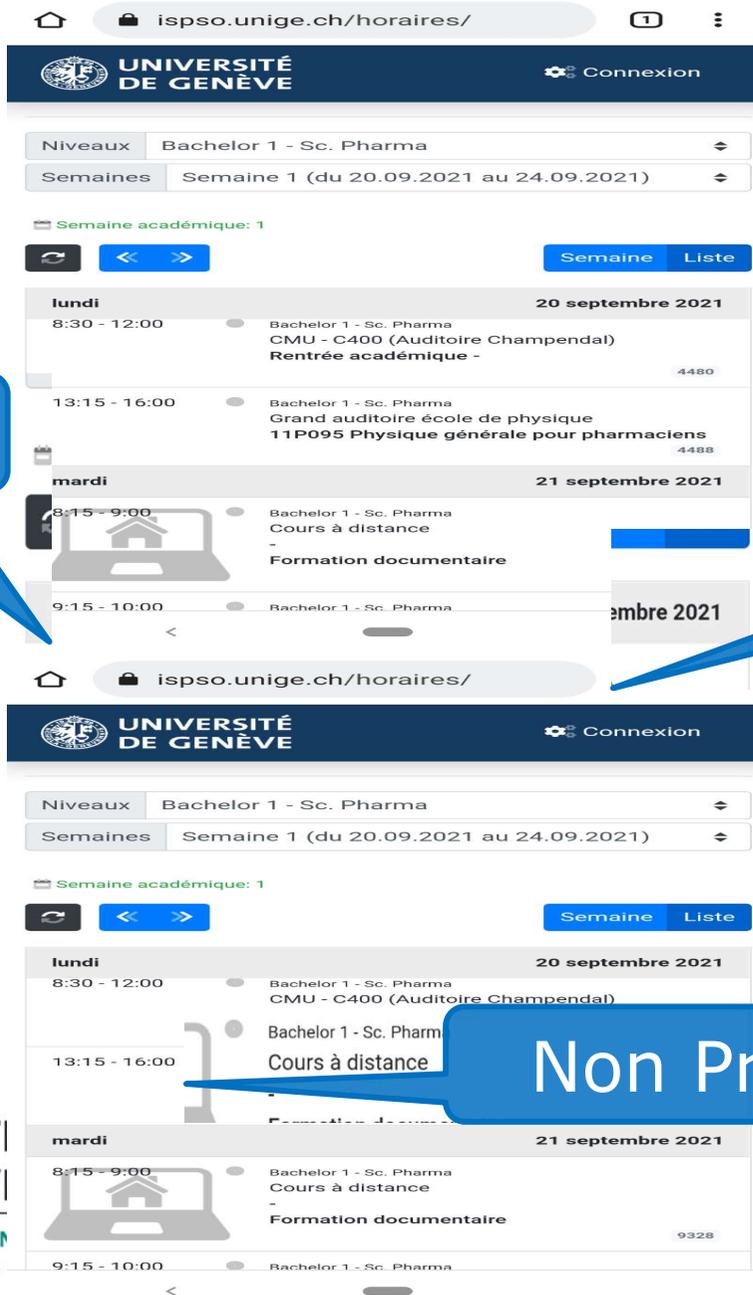


UNIVERSITÉ DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES  
Section des sciences pharmaceutiques



# Calendrier



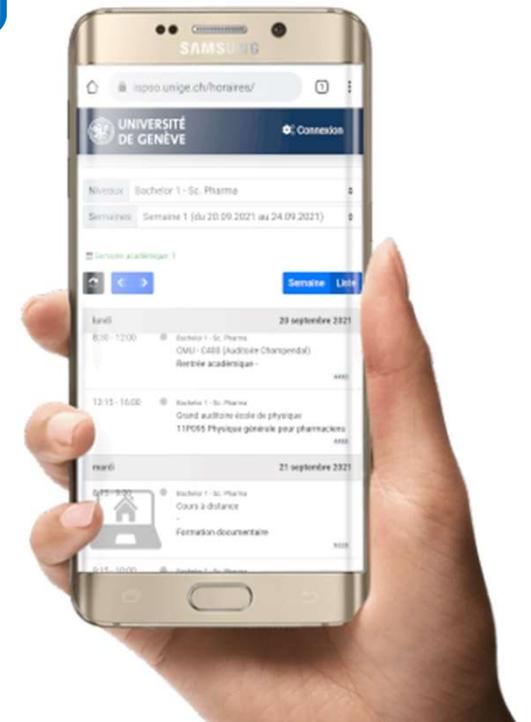
Horaire

Affichage sur smartphones  
Vue allégée pour plus de lisibilité.

Certaines vues (ex: mois) ne sont pas disponibles

Salle

Non Présentiel



# Calendrier

## Affichage des détails d'un cours

Click sur l'occurrence du cours (fonctionne également sur les vues smartphones)

Aujourd'hui < > 20 – 24 sept. 2021

Sem. 38	lun. 20/09	mar. 21/09	mer. 22/09	jeu. 23/09
07 h				

Bachelor 1 - Sc. Pharma - 11P095

11P095  
Physique générale pour pharmaciens

Date	Horaires	Salle
20.09.2021	13:15 - 16:00	Grand auditorio école de physique

Enseignants:

Afzelius Mikael (Responsable)

Fermer

13 h	14 h	15 h	16 h
13:15 - 16:00 - 11P095 Physique générale pour pharmaciens Grand auditorio école de physique 6488	13:15 - 14:00 - Cours à distance 9729	13:15 - 15:00 - 11H912 Introduction à l'informatique: travaux pratiques CMU - 800.1716 (TeachLab) 4567	14:15 - 18:00 - 11H010 Sciences pharmaceutiques I UNIL - Amphipôle (Auditoire B)
	14:15 - 16:00 - 11C003X2 BIOCHIMIE I SCII - A300 (Auditoire) 4510	15:15 - 17:00 - 14B015 Botanique systématique et pharmaceutique SCIII - 15081	



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES  
Section des sciences  
pharmaceutiques



# En cas d'accident

## Les ETUDIANTS NE SONT PAS ASSURES PAR L'UNIVERSITE DE GENEVE

Les étudiant-e-s de l'Université de Genève doivent être au bénéfice d'une **assurance accident privée**

couvrant toutes les activités liées aux cours obligatoires ou facultatifs, pauses, réunions sportives, excursions (en Suisse et à l'étranger) et autres activités organisées par du personnel de l'Université, dans le cadre de l'Université ou autorisés par celle-ci.

Les étudiant-e-s de l'Université de Genève doivent être au bénéfice d'une **assurance responsabilité civile privée**

Lorsqu'un-e étudiant-e immatriculé-e à l'Université de Genève est victime d'un accident, au sein d'un bâtiment universitaire, lors d'une excursion ou d'un voyage organisé par un-e employé-e de l'Université, ou sur le trajet domicile – Université /Université – domicile, il doit remplir une déclaration d'accident auprès de son assureur privé et en transmettre une copie à STEPS (Uni-Dufour, 24, rue Général-Dufour, 1211 Genève 4).

Les détails de la procédure se trouvent sur le mémento UNIGE:

<https://memento.unige.ch/doc/0038?searchterm=déclarer+un+accident>



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES**  
Section des sciences  
pharmaceutiques



# Inscriptions aux examens

Tous les étudiant-es de 2<sup>e</sup> année.

Inscription via l'interface web: [portail.unige.ch](http://portail.unige.ch)  
pendant la **période d'inscription** uniquement.

En cas de disfonctionnement merci de contacter le  
secrétariat des étudiants de la faculté

([Secretariat-etudiants-sciences@unige.ch](mailto:Secretariat-etudiants-sciences@unige.ch)) .



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES  
Section des sciences  
pharmaceutiques



ISPSO

INSTITUT DES SCIENCES  
PHARMACEUTIQUES  
DE SUISSE OCCIDENTALE

# Examens et évaluations

- Les conditions de passage sont indiquées dans le règlement de la Faculté des sciences. Elles sont **disponibles sur le site de la section**
- Y figurent les informations suivantes:
  - le procédé d'évaluation utilisé pour chaque épreuve;
  - pour les épreuves principales comportant plusieurs épreuves partielles, la pondération éventuelle des épreuves partielles dans le calcul des notes principales;
  - les sessions d'examens (obligatoire et rattrapage).
- Les modes d'évaluation de chaque enseignement sont précisés en début de semestre par les enseignant-es responsables et font foi.



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES**  
Section des sciences  
pharmaceutiques



**ISPSO**  
INSTITUT DES SCIENCES  
PHARMACEUTIQUES  
DE SUISSE OCCIDENTALE

# Examens et évaluations

- Les conditions de passage sont indiquées dans le règlement de la Faculté des sciences. Elles sont **disponibles sur le site de la section**

UNIVERSITÉ DE GENÈVE Section des Sciences Pharmaceutiques

L'ISPSO ▾ Profession pharmacien ▾ Les études ▾ L'enseignement ▾ La recherche ▾ Contacts ▾ Informations ▾

Accueil

Pharmacognosie

Voir le site internet du groupe

UTILE

- Annuaire ISPSO
- Horaires des cours
- Règlements en vigueur
- Offres d'emploi
- Planning des salles
- Bike Sharing
- Logithèque Farmasoft
- Digital Workplace
- Problème Bâtiment

> Bienvenue à la Section des Sciences Pharmaceutiques

aaq swiss agency of accreditation and quality assurance

# Examens et évaluations

- Les conditions de passage sont indiquées dans le règlement de la Faculté des sciences. Elles sont **disponibles sur le site de la section**

## ► Règlements en vigueur

[Règlement d'organisation de la Faculté des sciences.](#)

[Règlement d'organisation de la Section des Sciences Pharmaceutiques.](#)

[Règlement général de la Faculté des sciences.](#)

[Règlement général du doctorat ès sciences.](#)

### Règlements

[Baccalauréat universitaire en sciences pharmaceutiques. 2021](#)

[Maîtrise universitaire en pharmacie. 2021](#)

[Maîtrise universitaire \(master\) spécialisée en Sciences Biomédicales](#)

[Plan d'études - Maîtrise universitaire spécialisée en Sciences Biomédicales](#)

[Doctorat en sciences, mention : sciences pharmaceutiques.](#)

[MAS en pharmacie hospitalière.](#)

### Règlements d'application

[2e année du Bachelor en SP - Règlement interne d'application des TP 2021-2022.](#)

[3e année du Bachelor en SP - Règlement interne d'application des TP 2021-2022.](#)

[Master en pharmacie - Règlement interne d'application travail personnel de recherche](#)

[Programme doctoral - Règlement interne d'application de l'examen de doctorat](#)

Utile !

Utile !

Utile !



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES**  
Section des sciences  
pharmaceutiques



# Fraudes et Plagiat

Voir <https://memento.unige.ch/doc/0008/>

Notre Section se réfère au :

REGLEMENT D'ETUDES GENERAL DE LA FACULTE DES SCIENCES

Art. 18 – Fraude et Plagiat

1. Toute fraude, plagiat, tentative de fraude ou de plagiat correspond à un échec à l'évaluation concernée.
2. En outre, le Collège des professeurs de la Section concernée peut annuler tous les examens subis par l'étudiant lors de la session ; l'annulation de la session entraîne l'échec du candidat à cette session.
3. Le collège de professeurs de la Section concernée peut également considérer l'échec à l'évaluation comme définitif.
4. Le Décanat saisit le Conseil de discipline de l'Université : (i) s'il estime qu'il y a lieu d'envisager une procédure disciplinaire ; (ii) en tous les cas, lorsque l'échec à l'évaluation concernée est définitif et qu'il entraîne l'élimination de l'étudiant concerné du titre brigué.
5. Le président du collège des professeurs de la Section, pour le dit collège, respectivement, le Décanat doit avoir entendu l'étudiant préalablement et ce dernier a le droit de consulter son dossier.

# FRAUDE

Toute fraude (ou tentative de fraude) est sanctionnée par un 0.

Le collège des professeurs de la Section a estimé que les 3 niveaux de conséquences étaient définis comme suit:

1. Échec à l'évaluation uniquement, en cas de fraude mineure et/ou non préparée à l'avance.
  2. Annulation de la session complète en cas de de fraude majeure et/ou préméditée.
- **Suite à ces situations, une lettre d'avertissement est adressée à l'étudiant de la part de la Présidence.**
3. L'échec définitif est prononcé uniquement pour unE étudiantE ayant été déjà été avertiE et sanctionné pour une fraude (récidive), quelque soit la discipline considérée et la gravité préalable.

# PLAGIAT

Tout plagiat (ou tentative de plagiat) est évalué par le collège des professeurs, qui se prononce sur l'importance de celui-ci.

Le collège des professeurs de la Section a estimé que les 3 niveaux de conséquences étaient définis comme suit:

1. Échec à l'évaluation uniquement, en cas de plagiat avéré mais considéré comme mineur
2. Annulation de la session complète en cas de en cas de plagiat avéré et considéré comme majeur

→ **Suite à ces situations, une lettre d'avertissement est adressée à l'étudiant de la part de la Présidence.**

3. L'échec définitif est prononcé uniquement pour unE étudiantE ayant été déjà été avertiE et sanctionné pour un plagiat (récidive), quelque soit la discipline considérée et la gravité préalable.

# Mediaserver

Le système de mise en place de l'enregistrement étant nouveau avec Mediaserver, nous ne pouvons être tenus responsables si un enregistrement n'est pas mis en place correctement ou s'arrête avant la fin du cours.

# BUSP2 : plan d'études

Capsules

TPs

Note principale	N° cours	Cours/TP/TD	Crédits ECTS
1	12H810	Techniques spectroscopiques et analyses pharmaceutiques	5
2	1_22H001	Anatomie et histologie	5
3	12C002A	Biochimie II	4
4	12H006	Chimie pharmaceutique	5
5	12H820	Galénique et biopharmacie	4
6	11M006	Statistique et méthodologie pharmaceutique	2
<b>Unités d'enseignement pluridisciplinaires intégratives</b>			
7	12H100	Capsule médicament et patient I- Concept de base de pharmacologie	6
8	12H300	Capsule médicament et patient II-Microbiologie	4
9	12H400	Capsule médicament et patient III-Cœur et sang	4
10	12H200	Capsule médicament et patient IV	5
	a	- Inflammation	
	b	- Respiration	
	c	- Nutrition et digestion	
	d	- Introduction aux prestations pharmaceutiques	
11	12H800	Capsule médicament et société II	2
<b>Travaux pratiques</b>			
12	12H910	TP d'analyses pharmaceutiques	4
13	12H906	TP de chimie pharmaceutique	4
	12H920	TP de pharmacochimie: ADME/PK	3
	12H901	TP de sciences pharmaceutiques	1
	12H950	Formation interprofessionnelle Module 1	2
			60

+ Stage d'initiation (Famulatur)

+ Cours de Samaritain

# Requis: cours de samaritains niveau IAS1 et IAS2

- Ce cours doit être effectué avant de se présenter à l'examen de 3<sup>e</sup> année et l'attestation doit être remise au secrétariat des étudiants ISPSO, avant la session d'examen janvier/février
- Il est de la responsabilité de chaque étudiant-e de s'inscrire à un cours samaritains dans un organisme agréé, telle que l'Association genevoise des samaritains, qui offre des places de cours et doit être contactée le plus rapidement possible
- La Section ISPSO a un arrangement spécial avec les samaritains de Lancy, qui proposent une formation combinée IAS 1 & 2 en un weekend de 20 heures, celle-ci est établie en étroite relation avec le Bachelor de pharmacie de notre Section, à un tarif préférentiel de 250.- CHF
- Conditions de LANCY : groupe au minimum de 20 personnes, pour chaque date acceptée et communiquées aux samaritains, uniquement par les délégués de classe, avec en copie le secrétariat ISPSO : [secetu-pharm@unige.ch](mailto:secetu-pharm@unige.ch)



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES**  
Section des sciences  
pharmaceutiques



**ISPSO**  
INSTITUT DES SCIENCES  
PHARMACEUTIQUES  
DE SUISSE OCCIDENTALE

# Cours de samaritains (pour information)

## IAS 1 – 14H (sur 2 jours)

- Vue d'ensemble
- Alarme, savoir alerter les secours
- Sécurité, protection et hygiène
- Évaluation de l'état du patient et autres mesures
- Gestion du stress / motivation à apporter son aide
- BLS (Réanimation base)
- AED (défibrillation automatique externe)

## PRIX AGSS 300.- CHF par weekend

## IAS 2 - 14H (sur 2 jours)

- Approfondissement des connaissances de base de secouriste niveau 1 IAS et BLS-AED Refresh
- Évaluation et observation de l'état du patient en fonction des connaissances de base
- Traumatismes physiques dus à un accident
- Connaissances du matériel
- Droits, obligations, comportement éthique
- Comportement face aux organisations de secours

## PRIX AGSS 300.- CHF par weekend

Tarifs en vigueur dans tout centre Samaritain de Suisse -  
Inscriptions et renseignements sur le site : [www.agss.ch](http://www.agss.ch)

## FORMATION IAS 1 & 2 - 20H sur 1weekend conçue sur mesure pour ISPSO

- Vue d'ensemble
- Alarme, Sécurité, protection et hygiène
- Évaluation de l'état du patient
- Gestion du stress, motivation à apporter son aide
- Réanimation, BLS-AED-SRC
- Traumatismes physiques dus à un accident, désagréments d'urgence, retrait du casque
- Connaissance du matériel
- Droits & obligations, comportement face aux organisations de secours
- Mesures immédiates pour sauver la vie (gestion des hémorragies, manœuvre d'Heimlich, manœuvre de Mofenson ...)
- Prise de paramètres (tension, pouls, température, glycémie, saturation)
- Les brûlures, traitement des plaies (pansements et désinfection)
- Bandage et attèles de maintien

## PRIX COURS PHARMACIENS 250.- CHF

Tarif préférentiel entre ISPSO et les samaritains de Lancy.  
Inscriptions et renseignements uniquement par les délégués  
de classe BUSP 2 & 3 et par mail à : [ct@sama-lancy.ch](mailto:ct@sama-lancy.ch)



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES**  
Section des sciences  
pharmaceutiques



# Requis: stage d'initiation

- Ce stage a pour but de permettre à l'étudiant-e d'avoir assez tôt un aperçu de l'ensemble des activités liées à l'officine
  - Ce stage peut être effectué dans une, voire deux pharmacies publiques, sous la direction d'un-e pharmacien-ne diplômé-e (formateur).
  - L'étudiant-e choisit librement la pharmacie où il ou elle souhaite effectuer ce stage, en Suisse uniquement.
  - <https://www.pharmasuisse.org/fr/2038/Stage-d'initiation.htm>
  - Ce stage dure 2 semaines et peut être scindé en deux parties (1 + 1).
  - Un cahier de stage doit être rempli et signé par le ou la pharmacien-e formateur-ric.e.
  - L'étudiant-e ne reçoit pas de salaire durant ce stage.
- Compléments d'information:
  - Instructions, adresses des formateurs, commande du guide de stage, instructions pour pharmaciens formateurs, attestation de stage, ...
  - <http://www.pharmasuisse.org> (Chemin: Professionnels, Profession pharmacien-e, Formation, Stage d'initiation).
- Ce stage doit être effectué avant de se présenter à l'examen de 3<sup>e</sup> année et l'attestation doit être remise avant la session d'examens de janvier/février
- Les étudiants hors EU doivent avoir un permis de travail pour leurs activités de stage.



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES  
Section des sciences  
pharmaceutiques

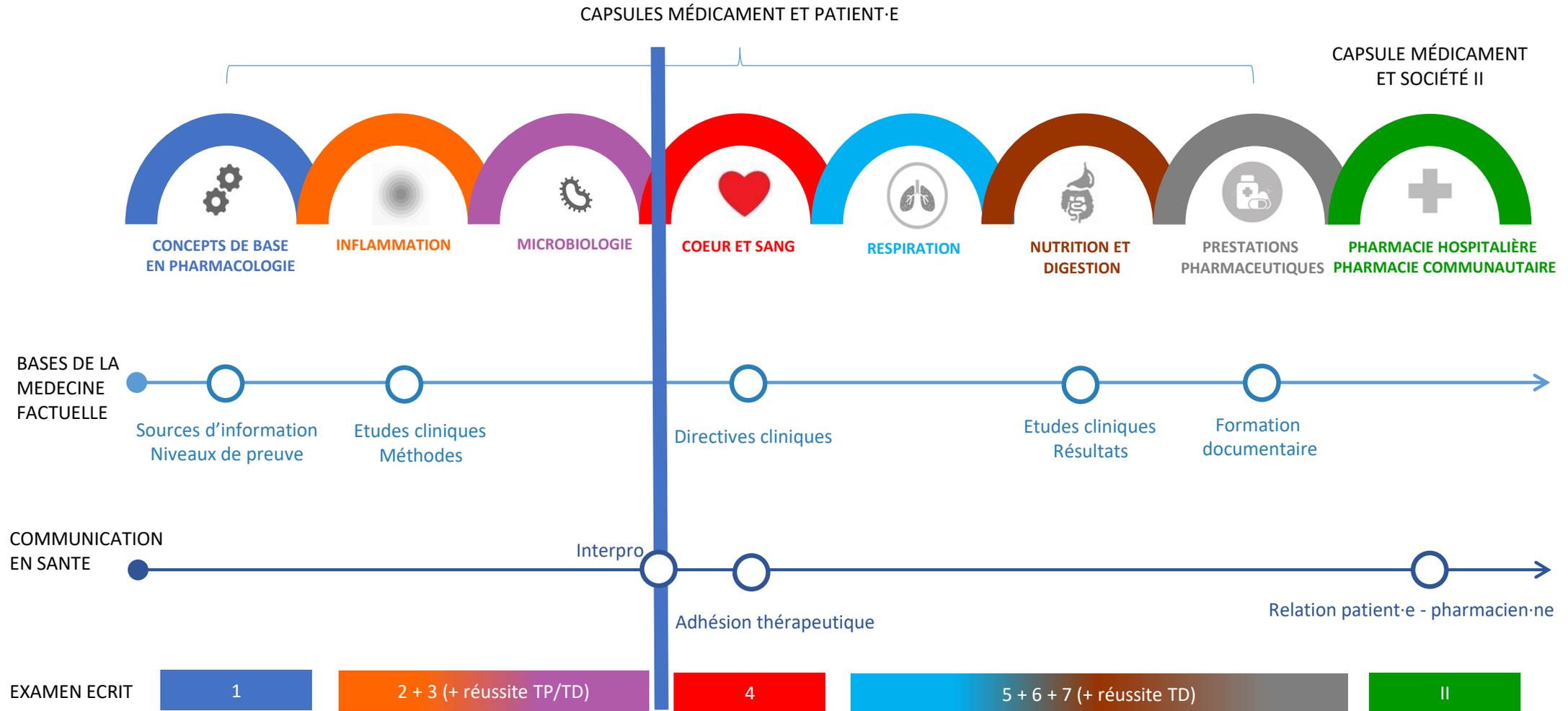


# SCHÉMA DE L'ORGANISATION DES CAPSULES BUSP2

L'enchaînement des capsules étant progressif, certaines se déroulent simultanément ; la chronologie des activités est détaillée dans le calendrier.

## S. Automne

## S. Printemps





# Formation interprofessionnelle (IP) 3 modules du Bachelor au Master



IP-1

**BUSP 2<sup>ème</sup>**  
2 ECTS



**Objectifs**

IP-2

**MUP**  
1<sup>ère</sup>  
2 ECTS

IP-3

**MUP 2<sup>ème</sup>**  
2 ECTS

- Identifier les compétences interprofessionnelles au travers de l'analyse de situations de soins
- Identifier les stratégies et outils de travail en équipe
- Découvrir le réseau de soins
- Débattre des défis du système de santé
- Identifier les rôles et responsabilités des différents professionnels de santé
- Confronter ses représentations sur les autres professionnels et sur les patients et leurs proches

Images:

[https://st.depositphotos.com/1000765/2460/i/950/depositphotos\\_24604013-stock-photo-3d-small-installation-of-check-ing](https://st.depositphotos.com/1000765/2460/i/950/depositphotos_24604013-stock-photo-3d-small-installation-of-check-ing)

<https://previews.123rf.com/images/levelart/levelart1304/levelart130400012/19186117-3d-blanc-les-gens-d-affaires-avec-des-morceaux-de-puzzle-avec-le-mot-equipe-isole-fond-blanc.jpg>



# Formation interprofessionnelle



- L'UNIGE soutient fortement la formation interprofessionnelle au travers du Centre interprofessionnel de simulation (CiS)
- Formation **obligatoire** et **déterminante** pour permettre de:
  - ✓ collaborer au-delà des professions
  - ✓ mieux connaître vos partenaires professionnels
  - ✓ mieux faire connaître votre rôle et l'étendue de vos compétences et vous positionner comme un acteur important du réseau de santé
  - ✓ vous préparer aux défis à venir des systèmes de santé
- La formation réunit **7** filières d'étudiants en santé (médecine, pharmacie, HEdS), **~600** étudiants, **~60** enseignants

# Deux courriers vous ont été transmis en juillet et septembre concernant la date du cours



A l'attention des étudiants en pharmacie de l'Université de Genève, 2<sup>ème</sup> année Bachelor, à la rentrée universitaire 2021-2022

Genève, le

Concerne : module obligatoire de formation interprofessionnelle, section des sciences pharmaceutiques, Bachelor 2<sup>ème</sup> année, Université de Genève, 10-14 janvier 2022

Dates du module IP-1: **6 au 10 janvier 2025**

**Programme obligatoire et adapté** pour vous permettre de tirer un profit maximal de l'enseignement interprofessionnel tout en permettant des conditions favorables pour la préparation aux examens de janvier-février 2025

**Examen QCM en fin de semaine**

**TP de 2<sup>ème</sup> année du**  
**bachelor en sciences**  
**pharmaceutiques**

**2024-2025**

# TP de 2ème année

## Semestre d'automne:

Chimie pharmaceutique

Elisabeth Rivara-Minten

Bactériologie

Karl Perron

Sciences Pharmaceutiques

Pascal Furrer

## Semestre de printemps:

Analyse Pharmaceutique

Davy Guillarme

Pharmacochimie : ADME / PK

Magali Zeisser-Labouebe



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES**

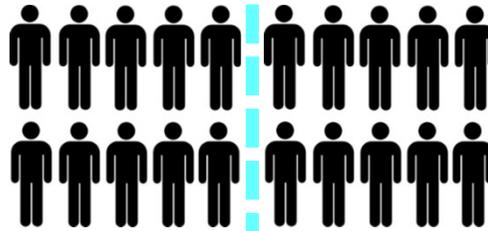
Section des sciences  
pharmaceutiques



**ISPSO**  
INSTITUT DES SCIENCES  
PHARMACEUTIQUES  
DE SUISSE OCCIDENTALE

# Organisation du calendrier

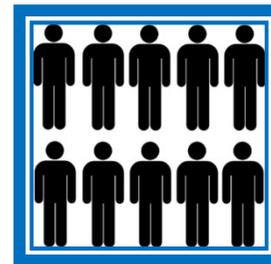
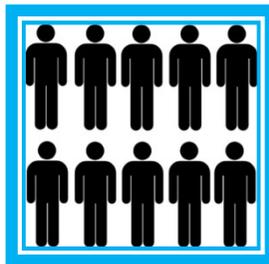
Environ 100 étudiant-es en 2<sup>ème</sup> BUSP



Aucune salle de TP ne peut accueillir autant d'étudiant-es

→ formation de deux groupes qui suivront le mêmes TP alternativement

Groupe A et Groupe B



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES  
Section des sciences  
pharmaceutiques

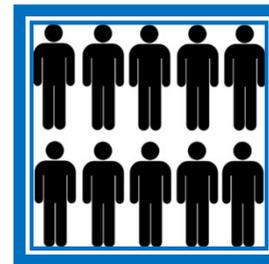
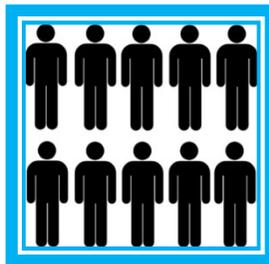


# Organisation du calendrier

Groupe A et Groupe B

Noms de A à J

Noms de K à Z



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

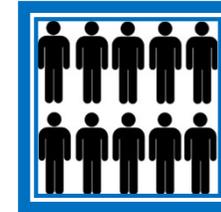
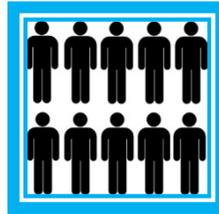
**FACULTÉ DES SCIENCES**  
Section des sciences  
pharmaceutiques



# Calendrier: semestre d'automne

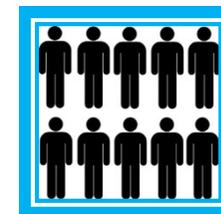
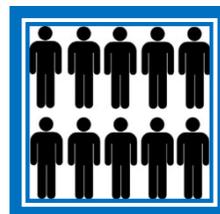


- Les 7 semaines à venir (septembre-octobre) :



		Groupe A	Groupe B
Mardi	après-midi		Bactériologie
Mercredi	matin	Chimie pharmaceutique	Sciences pharmaceutiques
	après-midi		
Jeudi	matin	Chimie pharmaceutique	
	après-midi		Bactériologie

- Les 7 semaines suivantes (novembre-décembre), on intervertit les groupes



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

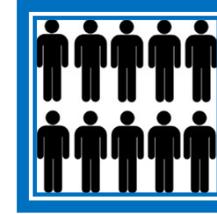
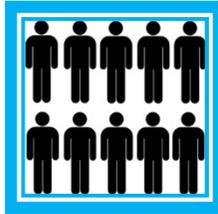
FACULTÉ DES SCIENCES  
Section des sciences  
pharmaceutiques



# Calendrier: semestre de printemps

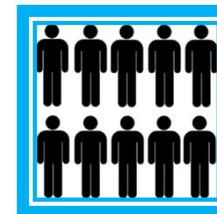
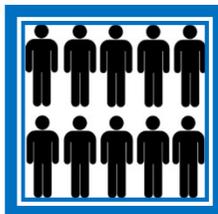


- Les 7 premières semaines (février-mi-avril) :



		Groupe A	Groupe B
Mercredi	matin	Analyse pharmaceutique	Pharmacochimie
	après-midi		
Jeudi	matin	Analyse pharmaceutique	Pharmacochimie
	après-midi		

- Les 7 semaines suivantes (mi-avril-mai), on intervertit



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES  
Section des sciences  
pharmaceutiques



# Inscription aux TP

Vous êtes répartis en deux groupes, A et B

Il y aura ensuite une répartition en binômes ou trinômes selon les TP. Vous serez informés des modalités de distribution en sous-groupes par chaque enseignant responsable.

Les groupes A et B sont établis par ordre alphabétique sur la base de la liste des étudiants

Groupe A: Noms commençant par A-J

Groupe B: Noms commençant par K-Z



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES**  
Section des sciences  
pharmaceutiques



**ISPSO**

INSTITUT DES SCIENCES  
PHARMACEUTIQUES  
DE SUISSE OCCIDENTALE

# Inscription aux TP

Si vous ne l'avez pas déjà fait, merci de vous rendre sur Moodle (compte SWITCH edu-ID) pour valider votre inscription aux TP.

## Page Moodle « Inscription aux Travaux Pratiques BUSP2 »

<https://moodle.unige.ch/course/view.php?id=13442>

Code d'inscription: **2024BUSP2**

### Inscription aux Travaux Pratiques BUSP2

TPBUSP2

#### Généralités

Dès la réception de vos résultats et au plus tard le lundi 19 septembre 2022, vous devez vous inscrire aux travaux pratiques. Ces derniers sont obligatoires dans votre cursus. Ainsi l'inscription est primordiale dans les plus brefs délais.

? [Inscription aux travaux pratiques de 2ème année](#)

Pour valider votre inscription aux travaux pratiques de 2ème année, merci de répondre à ce sondage. Parmi les propositions suivantes, choisir l'affirmation qui vous correspond.



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES**  
Section des sciences  
pharmaceutiques

En cas de problème ou doute, merci de contacter dès la fin de cette présentation la Dr Zeisser ([Magali.Zeisser@unige.ch](mailto:Magali.Zeisser@unige.ch))





- Lunettes



- Blouse en coton fermée



- Chaussures fermées



- Cheveux attachés



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES**  
Section des sciences  
pharmaceutiques

# Début des TP *Groupe A*

**Mercredi 18 septembre**

Matin:

8h15 précises – 12h

**Salle B00, salles TeachLab**  
**Sécurité, BPL, Autoévaluation**  
**Vente des photocopies**

Après-midi:

13h15 précises-14h

**Salle B00, salles TeachLab**  
**Introduction TP CP**

14h-17h

**Laboratoire de Chimie**  
**pharmaceutique B00.1505**  
**TP de chimie pharmaceutique**

**Jeudi 19 septembre**

8h15 précises - journée

**Laboratoire de**  
**Chimie pharmaceutique B00.1505**  
**TP de chimie pharmaceutique**

**Achat du photocopié TP CP 15 CHF**

**TP Obligatoires**  
**Contrôle des**  
**présences**

# Début des TP *Groupe B*

**Mercredi 18 septembre**

libre

**Jeudi 19 septembre**

Matin:

**8h15 précises** – 12h

**Salle B00, salles TeachLab**

**Sécurité, BPL, Autoévaluation**

**Vente des photocopies**

**TP Obligatoires  
Contrôle des  
présences**

# Casiers

**Vous pouvez dès à présent vous rendre au B0  
(niveau 0, rez du bâtiment B)**

Une liste d'attribution des casiers est affichée à l'entrée du couloir au B0.  
Chaque étudiant trouvera un contrat de location (2 exemplaires) dans son casier.  
Lisez bien et complétez le contrat avant de déposer les deux copies dans la boîte aux lettres  
située à côté de la salle des microscopes (au milieu du couloir, à gauche).  
Chaque copie sera signée par l'ISPSO, puis une copie sera déposée dans votre casier.

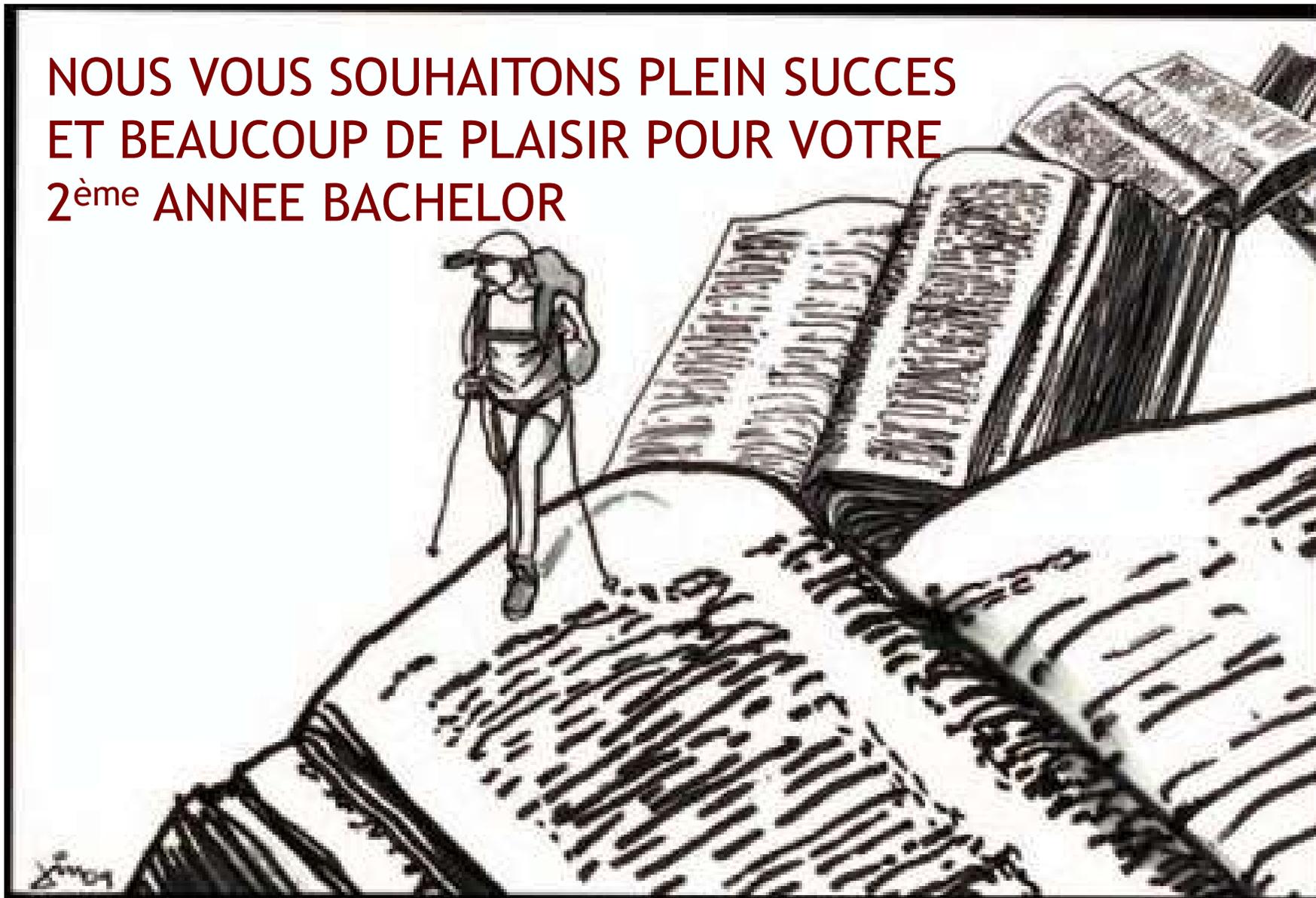
Pour fermer le casier, chacun se procurera un cadenas  
(attention, il faut un modèle pas trop fin, idéalement à numéro)

En cas de manque de casiers, quelques casiers devront être partagés par deux étudiants

# Votre rôle dans l'institution

- En tant qu'étudiant-e vous avez un rôle important à jouer au sein de l'Université.
- N'hésitez pas à vous investir dans cette institution qui sera la vôtre durant 3 années.
- Vous avez la possibilité de faire partie de diverses commissions (enseignement – nomination), associations (étudiants), conseils (section, participatif), et/ou d'être délégué-e de volée.
- Vous trouverez toutes les informations sur le site web de l'université et/ou auprès du secrétariat des étudiants de la Section.

NOUS VOUS SOUHAITONS PLEIN SUCCES  
ET BEAUCOUP DE PLAISIR POUR VOTRE  
2<sup>ème</sup> ANNEE BACHELOR



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES**  
Section des sciences  
pharmaceutiques

**ISPSO**  
INSTITUT DES SCIENCES  
PHARMACEUTIQUES  
DE SUISSE OCCIDENTALE

# Début des enseignements

## Analyses pharmaceutiques - Spectroscopies

- Valérie Gabelica
- Lundi 16 septembre 2024 à 13h15
- HUG -Auditoire Marcel Jenny, entrée principale



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES**  
Section des sciences  
pharmaceutiques



# LECON D'OUVERTURE

CONFÉRENCE DE

**ROMANO PRODI**

Ancien président de la Commission européenne

**Mardi 17 septembre 2024**

18h30 | Uni Dufour

## LES DÉFIS DÉMOCRATIQUES DE L'EUROPE

Entrée libre

[unige.ch/public](https://unige.ch/public)

Leçon d'ouverture  
du semestre d'automne

LE TEMPS

**MRL** Maison  
Rousseau  
Littérature

 UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES**  
Section des sciences  
pharmaceutiques

**ISPSO**  
INSTITUT DES SCIENCES  
PHARMACEUTIQUES  
DE SUISSE OCCIDENTALE